

# CHARTRE ÉTHIQUE



MAISON  
LE BRETON



# CHARTRE ÉTHIQUE MAISON LE BRETON



Cette charte éthique s'applique à chacun des membres de l'équipe de Maison Le Breton, et à tous ceux qui parcourent les sentiers des domaines de la Jasse et Montlobre. Ses principes ont été définis par l'équipe de Maison le Breton à partir d'une enquête interne. Elle reflète la culture de l'entreprise et met en valeur nos bonnes pratiques quotidiennes et pérennes.

Elle promeut et interdit certains comportements, elle régit les actions de l'entreprise avec l'ensemble de ses parties prenantes. C'est le texte de référence qui nous guide dans nos choix et nos comportements au quotidien.

**Chacun individuellement s'engage à la lire,  
à la partage, à la respecter.**

**Tous ensemble nous n'hésitons pas à reconsidérer notre  
façon de travailler pour atteindre l'exemplarité.**

**Engageons-nous à faire vivre et évoluer cette charte pour  
toujours répondre aux objectifs précités.**



## **ESPRIT BÂTISSEUR**

Qualité des produits

Engagement professionnel & sécurité des relations



## **EXIGENCE**

Respect des conditions de travail et des règles de sécurité

## **RESPECT**

Non discrimination et respect des personnes

Respect de la vie privée & des données personnelles, confidentialité

Respect des droits humains fondamentaux

Respect de la légalité & de la fiscalité

Utilisation des biens de l'entreprise, des actifs de la société



## **CHOIX RAISONNÉS**

Conflits d'intérêt, corruption, délits d'initié, lutte, blanchiment d'argent

Respect & protection de l'environnement



## **OUVERTURE**

Représentation & concurrence

Publicité & marketing



## **PARTAGE**

Écoute & dialogue

# ESPRIT BÂTISSEUR

## QUALITÉ DES PRODUITS

- ◆ Assurer la qualité de nos produits
- ◆ Contrôler que les normes les plus élevées d'hygiène et de qualité soient mises en œuvre de la conception à la distribution
- ◆ Remonter les problèmes rencontrés ainsi que toutes les réclamations afin d'apporter une réponse à notre interlocuteur et en parallèle mettre en place une correction pérenne

## ENGAGEMENT PROFESSIONNEL & SÉCURITÉ DES RELATIONS

- ◆ Instaurer et pérenniser le climat de confiance
- ◆ Accueillir et favoriser l'intégration de nouveaux salariés dans de bonnes conditions
- ◆ Assurer un accueil professionnel à toutes nos parties prenantes
- ◆ Choisir nos fournisseurs de manière transparente sur une base ouverte et concurrentielle. Communiquer nos critères de sélection préalablement à la demande de devis et informer les fournisseurs non retenus des motifs
- ◆ Traiter de manière équitable nos fournisseurs
- ◆ Vérifier que nos attentes en termes d'éthique sont bien comprises, appliquées et respectées par l'ensemble de nos parties prenantes. Ne pas continuer à travailler avec des partenaires qui, de façon répétée, ne satisferaient pas nos attentes, nos principes éthiques, notamment en matière de droits de l'Homme et de lutte contre la corruption
- ◆ Respecter les principes des achats responsables
- ◆ Veiller à respecter les engagements contractuels, payer nos partenaire à échéances et aux conditions prévues
- ◆ Informer le consommateur sur la dégustation responsable
- ◆ Protéger les informations confidentielles de nos parties prenantes

## EXIGENCE

## RESPECT DES CONDITIONS DE TRAVAIL & DES RÈGLES DE SÉCURITÉ

- ◆ Prendre les précautions nécessaires et raisonnables afin de maintenir un environnement de travail sain et sûr
- ◆ Connaître et être exemplaire dans l'application des règles de sécurité applicables dans l'entreprise

- ◆ Signaler immédiatement au responsable sécurité ou à notre hiérarchie tout incident, accident, presque accident, même mineur, ainsi que tout comportement installation ou situation de nature à compromettre la sécurité de notre environnement de travail
- ◆ Rester vigilant pour identifier et dénoncer les risques. Nous assurer que nos actes n'entraînent aucun risque pour nous-mêmes ou pour les autres
- ◆ Ne pas travailler sous l'emprise d'alcool ou toute autre forme de drogue. Cela vous met vous et vos collègues en danger
- ◆ Ne pas ignorer les règles du groupe sur l'hygiène, la santé et la sécurité au travail
- ◆ Assurer les conditions de santé et de sécurité au travail
- ◆ Prendre un temps d'intégration des nouveaux salariés (permanents ou occasionnels) pour les informer et les former sur l'organisation du groupe, l'organisation du travail, les règles de sécurité, les droits et les devoirs

# RESPECT

## NON DISCRIMINATION & RESPECT DES PERSONNES

- ◆ Respecter le principe selon lequel tous les Hommes naissent et demeurent égaux
- ◆ Ne porter aucun jugement de valeur (selon l'âge, le sexe, la filiation, l'apparence physique, les opinions politiques ou religieuses, le handicap)
- ◆ Admettre aucun comportement discriminatoire, offensant ou dévalorisant
- ◆ Veiller au respect des droits de l'Homme au travers de nos échanges avec nos parties prenantes
- ◆ Traiter avec respect et politesse tout interlocuteur interne ou externe à l'entreprise

## RESPECT DE LA VIE PRIVÉE & DES DONNÉES PERSONNELLES - CONFIDENTIALITÉ

- ◆ Protéger l'équilibre vie professionnelle et vie privée
- ◆ Informer les personnes pour lesquelles nous collectons des données personnelles de l'utilisation que nous comptons en faire et limiter la collecte aux données personnelles nécessaires
- ◆ Limiter la divulgation d'informations internes aux seules personnes ayant un besoin légitime d'en avoir connaissance
- ◆ Ne divulguer aucune information relevant de la vie privée, sauf en cas d'obligation légale
- ◆ Garantir le respect et la protection de la vie privée
- ◆ Conserver en toute sécurité toutes les données confidentielles des consommateurs, clients, fournisseurs, salariés, aussi bien sous format papier qu'électronique, et pas plus longtemps que la durée juridiquement nécessaire
- ◆ Ne pas conserver des informations internes au moment du départ du groupe

## RESPECT DES DROITS HUMAINS FONDAMENTAUX

- ◆ Soutenir et promouvoir l'engagement en faveur d'un lieu de travail exempt de toute forme de harcèlement
- ◆ Être respectueux des autres : traiter nos collègues de travail et nos partenaires comme nous aimerions qu'ils nous traitent
- ◆ Ne pas sciemment chercher à blesser ou vexer ou pousser une personne à la faute
- ◆ Ne pas faire travailler les enfants
- ◆ Ne recourir à aucune forme de travail forcé
- ◆ Autoriser la liberté d'expression, de représentation et d'association

## RESPECT DE LA LÉGALITÉ & DE LA FISCALITÉ

- ◆ Appliquer les lois et les règlements en vigueur
- ◆ Tenir des livres et documents comptables complets et fidèles
- ◆ Effectuer nos déclarations fiscales, sociales, douanières...
- ◆ Répondre à toute demande provenant de l'administration, des organismes, de toutes personnes représentant l'État et la loi

## UTILISATION DES BIENS DE L'ENTREPRISE - DES ACTIFS DE LA SOCIÉTÉ

- ◆ Préserver et protéger les ressources du groupe, éviter qu'elles ne soient perdues, endommagées, mal utilisées, gaspillées, prêtées, transférées ou cédées sans autorisation
- ◆ Se sentir responsable lors de l'utilisation des biens et des ressources de l'entreprise
- ◆ Prendre les mesures pour prévenir la détérioration des biens, leur vol ou tout usage inapproprié ou illégal des biens appartenant à l'entreprise
- ◆ Pérenniser le patrimoine familial et ses valeurs
- ◆ Ne pas utiliser les fonds et les ressources du groupe afin de mener ou de soutenir des activités personnelles

## CHOIX RAISONNÉS

## CONFLIT D'INTÉRÊT, CORRUPTION, DÉLIT D'INITIÉ, LUTTE BLANCHIMENT D'ARGENT

- ◆ Respecter les principes d'intégrité, d'honnêteté et d'équité dans ses rapports avec les parties prenantes de l'entreprise
- ◆ Garder son objectivité dans l'intérêt de l'entreprise, bannir toute forme de corruption active ou passive

- ◆ Veiller à ce que les cadeaux et invitations que nous offrons soient appropriés et conformes aux principes éthiques du groupe
- ◆ Offrir des cadeaux ou donner de l'argent à des organisations caritatives ou similaires, sans intérêt ou avantage quelconque pour le groupe ou pour un ou plusieurs salariés
- ◆ Contribuer à ce que les informations figurant sur les documents financiers et professionnels soient toujours exacts
- ◆ Coopérer avec les auditeurs internes ou externes

## RESPECT & PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- ◆ Chacun contribue dans l'exercice de son activité professionnelle aux efforts et engagements de l'entreprise en terme d'environnement
- ◆ Diminuer / minimiser la consommation de ressources :
  - Favoriser l'utilisation de matériaux recyclables
  - Réfléchir à nos comportements dans tous nos domaines d'activité et à leur impact sur l'environnement
- ◆ Sensibiliser le personnel à des gestes éco-citoyens
- ◆ Préserver la biodiversité et valoriser la qualité paysagère des domaines
- ◆ Diminuer la part des intrants chimiques et polluants dans l'entreprise

## OUVERTURE

### REPRÉSENTATION & CONCURRENCE

- ◆ Préserver la réputation et respecter l'image de l'entreprise : Agir en gardant à l'esprit les intérêts du groupe
- ◆ Réfléter les principes éthiques du groupe dans notre langage et nos comportements professionnels
- ◆ Veillez à ce qu'il n'y ait pas confusion entre nos intérêts personnels et ceux de la société
- ◆ Garder à l'esprit que rien n'est « secret ou privé » sur internet
- ◆ Ne pas divulguer d'informations confidentielles ou exclusives nous concernant ou concernant nos concurrents
- ◆ Éviter tout agissement privant la concurrence d'une source d'approvisionnement ou de débouchés commerciaux
- ◆ S'abstenir de dénigrer nos concurrents, d'inciter nos parties prenantes à rompre leur relation avec nos concurrents

### PUBLICITÉ & MARKETING

- ◆ Communiquer et afficher un message cohérent avec notre engagement, répondant à nos valeurs, sans excès

- ◆ Donner une description juste fidèle et précise des produits, des services et des engagements du groupe
- ◆ Maintenir une stratégie qui privilégie la valeur qualité - prix - promesse pour le consommateur
- ◆ Communiquer avec une promesse cohérente avec la réalité (basée sur des résultats prouvés et des données pertinentes)
- ◆ Exprimer clairement le risque lié à l'alcool et les restrictions pour les mineurs
- ◆ Concevoir des offres claires, lisibles où les conditions sont facilement compréhensibles par le lecteur
- ◆ Veiller à la protection des données personnelles de consommateurs (RGPD)

## PARTAGE

### ÉCOUTE & DIALOGUE

- ◆ Maintenir des relations courtoises. S'intéresser à ses collègues, dialoguer, échanger et ne pas hésiter à remonter à sa hiérarchie ses inquiétudes ou problématique pour soi ou ses collègues
- ◆ Entretenir un dialogue social responsable
- ◆ Stimuler le dialogue social et promouvoir la formation
- ◆ Stimuler nos parties prenantes sur le sujet du développement durable